

En quête de demain

LaProvence.



un programme **Sparknews**

ouest france **Centre Presse** **DORDOGNE LIBRE** **SUD OUEST** **LE DAUPHINÉ** **VAUCLUSE** **populaire** **RL** **DNA** **corse matin** **monaco-matin**
Le Malmé **Le Courrier** **journal de Centre** **Libération** **L'Ardennais** **L'union** **LE JOURNAL** **LaProvence** **Midi Libre** **LA PRESSE DE LA MANCHE** **Aisne** **Nord** **var-matin**
berry **Le Télégramme** **Charente Libre** **LE BIEN PUBLIC** **lyonnaise** **L'ÉCLAIR** **La Marseillaise** **Centre Presse** **Jhm** **quotidien** **NORMANDIE** **LA DÉPÊCHE** **nice-matin**
LE PROGRÈS **la montagne** **L'EST** **La République des Pyrénées** **L'INDEPENDANT** **la Nouvelle République** **L'ALSACE** **Presse Océan** **la république** **L'éveil** **Courrier picard** **récho** **L'Est éclair** **VOSGES**

soutenu par

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **OFB** **an'ct** **LES AGENCES DE L'EAU** **Lab France**

En quête de demain

Éditorial
Notre
maison
brûle

"Pour que la nature et les citadins cohabitent"

L'ENTRETIEN Lauréate du Grand prix national du paysage en 2005 et 2018, et du Grand prix de l'urbanisme en 2020, Jacqueline Osty repense l'accès à la nature en ville.

Propos recueillis
par Laura DE CHARETTE
Midi Libre pour En quête de demain

Inondations, canicules, pénuries d'eau, épuisement des ressources, artificialisation des sols, effondrement de la biodiversité, etc. Les défis écologiques interpellent et appellent à radicalement repenser notre façon d'habiter et de concevoir notre environnement pour limiter notre impact et faire face aux changements.

Comment transformer nos façons de vivre et aménager nos territoires tout en permettant à chacune et chacun de se loger, d'accéder aux services, de se déplacer, de travailler, de se divertir sans injonctions contradictoires ?

De la construction à l'urbanisme, de la mobilité à notre façon de produire, de l'agriculture à l'énergie, de notre confort à notre lien à la nature, de l'aspiration individuelle au besoin collectif... La tâche peut paraître titanessque, tant nos modes de vie actuels semblent immuables, enracinés jusque dans nos imaginaires.

Quid du rêve de la maison individuelle avec son carré de jardin, de la voiture et des infrastructures routières qui rendent ce rêve possible, des grands centres commerciaux où l'on peut tout trouver d'ici et surtout d'ailleurs, tout de suite et maintenant ?

D'autres modèles sont pourtant possibles. Ils se développent au quotidien sur nos territoires. Des modèles qui prennent en compte les risques climatiques, les besoins de décarbonation ou de sobriété foncière, et la préservation de la biodiversité. Des modèles qui portent aussi l'espoir de poser les fondations d'une société plus juste, plus solidaire et plus désirable. Car en habitant l'espace, en façonnant notre environnement, nous ne décidons pas que notre cadre de vie, nous définissons aussi notre façon de faire société.

C'est pourquoi, en cette Journée internationale de l'environnement, *La Provence* s'associe à Sparknews et 51 autres titres de la presse quotidienne régionale pour, ensemble, explorer les initiatives qui repensent déjà nos territoires, réinventent nos lieux de vie, réorganisent nos activités au plus près de chez nous. Pour, ensemble, donner à voir et permettre d'envisager d'autres façons d'habiter demain.

Paysagiste à la tête de l'agence Osty et associés, Jacqueline Osty a conçu de nombreux parcs et jardins, notamment à Amiens, Lyon et Nantes. Elle est lauréate du Grand prix national du paysage en 2005 et 2018, et du Grand prix de l'urbanisme en 2020.

À travers la conception de parcs et jardins, elle repense l'accès à la nature en ville et crée des environnements urbains plus sains et écologiques : sols vivants, zéro arrosage, zéro produits phytosanitaires... Elle pense une ville résiliente face aux bouleversements climatiques.

En tant que paysagiste, quel regard portez-vous sur l'évolution du développement urbain de ces 40 dernières années ?

À mes débuts, dans les années 1970-80, les architectes concevaient les fameuses "villes nouvelles" autour de Paris, et après, ils nous appelaient, nous, paysagistes, pour aménager les espaces restants. Mais aujourd'hui, la question du paysage se pose en amont. C'est un changement significatif. La notion d'espace public a elle-même beaucoup évolué : auparavant, on tournait le dos aux éléments naturels voire on s'en protégeait, en construisant des routes sur les rivières. Aujourd'hui, cette nature est vue comme une richesse et mise en valeur. Une rivière, c'est une pépite désormais pour une ville ! L'espace public n'est plus seulement pensé comme fonctionnel ou marchand ; on attend de lui qu'il apporte aussi un certain bien-être.

“
Avec le Covid, avec le changement climatique, le besoin de nature en ville se fait de plus en plus pressant.”

Notre rapport à la nature a-t-il aussi changé ?

Absolument. Longtemps, la nature est restée en dehors des villes, notamment parce qu'on la craignait. Les plantes étaient vues comme des mauvaises herbes, les forêts et les marais comme maléfiques.

Mais depuis la prise de conscience que la planète est en danger, on observe un retour de la nature en ville et des politiques de reverdissement de centres urbains. Avec le Covid, avec le changement climatique, le besoin de nature en ville - source de confort et d'apaisement -, se fait de plus en plus pressant. Les lieux naturels et la biodiversité qu'ils abritent sont enfin considérés comme attractifs et vus avec un regard bienveillant.

Quels sont les nouveaux défis à relever dans l'aménagement des paysages urbains en raison du réchauffement climatique ?



/PHOTO ARNAULD DUBOYS FRESNEY

On ne peut plus aménager, tracer, planter sans la conscience des dangers qui menacent les territoires et sans être économe de leurs ressources. Le choix des essences, la gestion de l'eau, les continuités biologiques : tous ces impératifs de l'écologie sont désormais pris en compte le plus possible dans chaque projet. L'objectif ZAN (Zéro artificialisation nette) nous oblige par ailleurs à densifier la ville sur elle-même. Mon métier consiste à anticiper l'avenir de la ville compte tenu des nouveaux enjeux. Cela implique de préparer un socle vivant susceptible d'accueillir à la fois la végétation et la ville de manière pérenne. C'est un travail invisible mais nécessaire et vertueux.

Justement, comment faire cohabiter la nature et les citadins sur un même territoire ? Il faut trouver le juste milieu, l'équilibre, afin de concilier les différents usages et limiter les

possibles conflits. Les gens ont besoin d'échanger, de circuler, de créer du lien ; certains lieux naturels ont besoin de calme et ne peuvent être piétinés. De même, les humains ont besoin d'un éclairage nocturne pour leur sécurité mais la faune a besoin de trames noires. Il ne s'agit pas de tartiner du vert partout, mais d'opérer les bons choix en amont pour créer des espaces naturels en ville qui soient beaux, durables, adaptés à l'âme des lieux, et qui jouent un vrai rôle au service des habitants.

Vous avez conçu des projets très variés (le parc zoologique de Vincennes, les boulevards du centre de Chartres, l'écoquartier de Rouen). Quelles sont les conditions nécessaires pour la réussite de tels projets ? Il faut avant tout une volonté politique forte, afin de faire atterrir dans le sol les grands discours. Je suis confiante car un

nombre croissant de maires ont désormais conscience qu'ils n'ont plus le choix, qu'ils doivent repenser leur ville pour la rendre plus résiliente face aux bouleversements sociaux, économiques, climatiques et culturels actuels. Cela prendra du temps.

La question de l'aménagement des zones d'activités en périphérie des villes est cruciale. Pensez-vous que l'on puisse y recréer du lien à la nature ?

C'est complexe mais c'est possible ! Pour renaturer ces espaces bitumés et y ramener du beau et du vivant, il faut d'abord retrouver leurs qualités intrinsèques - relief, eau, sol -, qui ont été trop longtemps niées. Il n'y a pas de recette unique : c'est le territoire et son héritage géographique, social et culturel qui nous donnent les clés de sa transformation. En réalité, c'est là encore du bon sens.

“
Les humains ont besoin d'un éclairage nocturne pour leur sécurité mais la faune a besoin de trames noires.”

Supplément édité par le groupe La Provence

248, avenue Roger-Salengro, 13015 Marseille.

☎ 04 91 84 45 45.

Directeur général,

Directeur de la publication.....

Gabriel d'Harcourt.

Directeur de la rédaction.....

Aurélien Viers.

Conception graphique

et mise en page

Rémi Mathieu, Michaël Lévy.

Couverture, textes et photos.....

Titres partenaires PQR

avec Sparknews.

Publicité

La Provence Médias, 248, avenue

Roger-Salengro, 13906 Marseille

Cedex 20. ☎ 04 91 84 46 37.

Impression

S.A. La Provence, centre

méditerranéen de presse, 248, avenue

Roger-Salengro, 13015 Marseille.

La reproduction, même partielle, des articles et des illustrations, est interdite.

Des légumes sur les toits

NANTES Une serre-pépinière de 400 m² a été installée tout en haut d'un immeuble des quartiers Nord. La chaleur accumulée permet de récolter toute l'année et sert à chauffer l'eau des 24 logements.



Par **Émilie WEYNANTS**
Ouest-France

Grâce à la Ruche à bourdons, les habitants du numéro 2 de la rue Jacques-Cartier, à Nantes, devaient retrouver des tomates et des courgettes cet été lors de la distribution de légumes hebdomadaire. L'an passé, il n'y en avait pas. "Nous avons aussi fait venir des coccinelles pour s'occuper des pucerons", précise Luc Stéphan, directeur innovation chez Nantes Métropole Habitat (NMH). Dans cette serre-pépinière de 400 m² construite tout en haut de l'immeuble, les artifices sont nécessaires hors: les légumes poussent ici sans pesticides ni intrants, mais hors-sol. Il faut aussi trouver "le bon compromis entre la partie énergétique et agricole".

Alternative au photovoltaïque

Ce projet, baptisé "Symbiose", s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation des quartiers Nord de la ville de Nantes. Depuis septembre 2022, date de son inauguration, le site participe à faire du Chêne des Angiais, un "quartier fertile" du nom de l'appel à projet lancé par l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru). Aux manettes: le bailleur social, Nantes Métropole Habitat,

qui gère 22 500 logements dans la capitale de Loire-Atlantique et héberge 3 500 habitants ici. "L'idée du projet, reprend Luc Stéphan, c'était de trouver une alternative au photovoltaïque pour récupérer de la chaleur." Le thermicien Alexandre Nassiopoulos et l'architecte Boris Nauveau ont eu l'idée de rehausser le bâtiment, et d'installer, sur la toiture, la serre qui compte "250 m² de surface agricole utile". Les insectes ne peuvent y entrer, mais la chaleur peut y être extraite grâce à une pompe, par aspiration de l'air. Elle est alors stockée et réutilisée pour chauffer l'eau des 24 logements. "Le cœur du réacteur, c'est ici", montre Luc Stéphan, en désignant la VMC et le ballon de 1 600 litres.

Le système fonctionne essentiellement de mars à octobre, mais, pendant l'hiver, il permet de maintenir le site hors gel, et donc d'y cultiver toute l'année. "Il y a toujours un équilibre à trouver entre les calories qu'on va extraire de la serre pour chauffer l'eau, et les calories qu'on doit garder ici pour les plantes...", poursuit le directeur innovation. Au mur: "toute l'intelligence du système": le "data pool" qui, après paramétrage, permet de réguler température et hygrométrie. L'enjeu, c'est notamment que les moisissures n'empêchent



Le budget total du projet s'élève à 1 million d'euros dont 300 000 euros pour la serre. / PHOTO CLAIRE ÉLISE CHARTON

pas la récolte. Simon Prévost, le maraîcher des lieux, tient son plan de culture de main de maître. Tous les jeudis matin, il quitte sa ferme de Doulon-Gohards, à quelques kilomètres de là, pour rejoindre la serre-pépinière. Si le lieu est encore "en rodage", 2024 se passe sans accroc, contrairement à 2023 qui a été marquée par une panne. Au printemps, les petits pois, laitues, épinards, artichauts s'y sont épanouis. La canne à sucre est en train de prendre de la hauteur. Et, à la demande des habi-

À la demande des habitants, citronnelle, patates douces, piments et igname vont être testés.

tants, citronnelle, patates douces, piments et igname vont être testés. "L'idée, c'est de les associer pleinement", insiste Luc Stéphan qui a sollicité l'association Ecos, spécialiste du jardinage urbain, pour animer ce "lieu atypique" et créer du lien. "On ne fait vivre avec les autres associations du quartier en proposant des activités de jardinage, mais aussi de la cuisine, de la langue des signes, des lectures, du bricolage...", égrène Claire-Élise Charton, animatrice en agro-écologie.

Tous les mercredis après-midi, les curieuses et curieux du quartier et au-delà "montent" ainsi dans ce nouveau "lieu ressource, pensé comme un tiers lieu". Rassemblés autour des tables de repli, on peut ici, en plus de profiter de la vue, toucher, sentir, goûter... "L'outil permet également de montrer le travail agricole. On est à dix kilomètres de la plus grande zone maraîchère de France, mais nombre d'habitants l'ignorent", reprend Luc Stéphan qui s'attache aussi à "penser le lien" avec les bacs installés aux pieds du bâtiment.

"Le foncier aérien"

Si plus d'un millier de visiteurs ont déjà poussé la porte de Symbiose, le directeur innovation estime "qu'il faudra trois ans pour que les habitants du quartier s'en emparent pleinement". Mais déjà, d'autres projets essaient sur le territoire. Le bailleur, contraint au sol par la loi Zéro artificialisation nette, voit "un gisement dans le foncier aérien". À Nantes Nord, les neuf mois de travaux de réhabilitation et de surélévation ont permis de doter le bâtiment des années 1970 d'un ascenseur. "On donne une seconde vie aux immeubles en mixant les fonctions, en ajoutant de la valeur et en apportant une autre forme urbaine."

En quête de demain

fête ses 3 ans !

Depuis 2021,
En quête de demain c'est...

<h1 style="font-size: 2em; margin: 0;">242</h1> <p>articles partagés</p>	<h1 style="font-size: 2em; margin: 0;">13,6</h1> <p>millions de lecteurs dans sa version papier</p>	<h1 style="font-size: 2em; margin: 0;">7</h1> <p>millions de lecteurs dans sa version digitale</p>
--	---	--

En quête de demain est une opération initiée et coordonnée par Sparknews. Acteur pionnier du journalisme de solutions et de l'impact positif, Sparknews fait émerger de nouveaux récits auprès des médias, des acteurs de la culture et des entreprises.

Le saviez-vous ?

Le supplément que vous tenez entre vos mains se trouve aujourd'hui chez tous les marchands de journaux de France.

Et c'est le 6^{ème} d'une longue série !

Lancé en 2021, En quête de demain est le fruit d'une collaboration inédite entre 52 titres de la presse quotidienne régionale.

Toute l'année, les rédactions travaillent de concert. Accompagnées par Sparknews, elles rédigent des articles consacrés aux enjeux écologiques et sociaux de nos territoires et aux initiatives qui y répondent. Ensuite, elles mettent tout en commun !

Ainsi, vous pouvez découvrir des projets et des personnalités inspirantes de votre région, mais également d'autres régions de France, qui œuvrent pour une transition des territoires juste et durable.

Agriculture, alimentation, eau, énergie, mobilité, habitat, biodiversité, océan, forêts, économie circulaire, santé, inclusion, toutes les dimensions qui peuvent toucher notre quotidien sont abordées.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 27 novembre pour la prochaine édition !

Dans le Cantal, des troupeaux de "gardiens du paysage"

Le pastoralisme est soutenu par le Parc des volcans d'Auvergne, qui porte un plan de 3,6 millions d'euros pour faciliter la vie des bergers, des vachers et de leurs animaux.

Par Romain BLANC
La Montagne

Si le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne offre d'aussi beaux panoramas, c'est également grâce aux vaches, chèvres et brebis qui y pâturent, conservant ainsi ces paysages ouverts. Parce que le pastoralisme n'est pas réservé aux seuls alpages, cette activité agricole se pratique du côté du Cantal ou du Puy-de-Dôme, deux départements où la surface pastorale avoisine 91 000 hectares. Principalement des vaches, à viande davantage qu'à lait, qui, l'été, quittent le siège de leur exploitation agricole pour "monter" en estives, collectives (elles passent alors leurs grandes vacances en compagnie de bovins élevés par d'autres agriculteurs) ou individuelles. Cela concerne aussi des brebis, et dans une bien moindre mesure des chèvres, ânes ou chevaux, soit 115 000 animaux au total. Afin de soutenir cet écosystème, une enveloppe de 3,6 millions d'euros sur 2022-2027 est réservée par le Parc des volcans, grâce à des financements de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Europe et des deux Départements concernés. Ce plan pastoral territorial encourage la création de collectifs d'agriculteurs et finance, là-haut, des aménagements pastoraux, tels que des parcs de contention ou des points d'abreuvement du bétail.



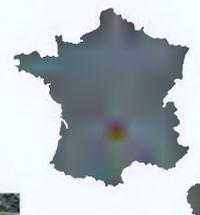
Une maison de bergers veille sur des brebis pâturent sur les flancs du puy Mary, en plein Parc des volcans d'Auvergne. / PHOTO JÉRÉMIE FULLERINGER

mi-mai, le troupeau part du siège de l'exploitation, situé à 650 mètres d'altitude, pour monter vers l'estive individuelle, entre 1 050 et 1 200 mètres, là où l'herbage de montagne est meilleur. Ses salers profitent ainsi tout l'été, jusqu'au début du mois d'octobre. Avec deux autres de ses voisins d'estive, Arnaud Laporte vient de fonder une association. "Chacun avait pour projet de créer un parc de contention. Vu qu'on se côtoyait un peu, on en a parlé. Pourquoi ne pas en profiter ? Ensemble, ces trois éle-

veurs cantaliens fréquentant la même montagne ont donc déposé un dossier. Ce projet collectif pourrait être subventionné jusqu'à 70 % du montant total grâce à l'enveloppe du plan pastoral territorial. Le parc de contention a été pensé afin de faciliter la vie des éleveurs, notamment lorsqu'une vache est malade : elle peut alors être vite isolée... et soignée. Outre ce corral, l'association d'estives s'offre aussi un meilleur système d'abreuvement. "Nos pâturages tournants seront mieux adaptés", ex-

plique Arnaud Laporte. Jadis, ses bovins allaient boire en bas de la montagne. Pour les inciter à remonter, il fallait donc leur apporter l'eau. L'installation prévue comporte une pompe solaire, qui alimente une grande cuve de 10 000 litres, tout en haut de l'estive, laquelle dessert ensuite neuf bacs d'abreuvement de 1 000 litres. "Refaire des clôtures, des pistes, créer des points d'abreuvement, des parcs de contention, mais aussi des logements pour les bergers ou les vachers : nous investissons pour pérenniser les est-

ives", résume Élodie Mardiné, chargée de mission au Parc. "Et nous avons un axe de financement de la préservation des milieux naturels, car ce sont des espaces avec une biodiversité très riche, ajoute-t-elle. Comme la fréquentation touristique y est très forte, nous voulons faire en sorte qu'elle soit respectueuse de l'activité agricole. Avoir des randonneurs, pêcheurs, traileurs, parapentistes... et que toutes ces pratiques soient compatibles." Pour concilier les usages, une signalétique pastorale, déjà mise en place dans les Pyrénées, doit



Les chiens non tenus en laisse qui stressent les brebis... ou qui prennent un bain dans un bac d'eau destiné au bétail.

être déclinée dans le Parc des volcans d'Auvergne. Objectif, rappeler les bonnes pratiques et apporter de l'information sur les sentiers. Souvent interpellés puis questionnés par les passants, les bergers s'épuisent parfois à "faire la police". Les chiens non tenus en laisse qui stressent les brebis ou, pire, qui prennent un bain dans un bac d'eau destiné au bétail... "Certains ont cette fibre de la sensibilisation, de l'explication, et considèrent que cela fait partie de leur métier. Mais d'autres recherchent le métier de berger pour avoir plus de calme et de détachement par rapport à la société, analyse Élodie Mardiné. Dans le Massif central, où l'ensemble des espaces de montagne et d'estives sont relativement faciles d'accès, certains bergers nous disent que c'est une difficulté, pour eux, de ne jamais avoir vraiment un coin tranquille."

DANS LA DRÔME

Ils rêvent d'une Sécurité sociale de l'alimentation

Par Clara GUICHON
Le Dauphiné Libéré

Acheter des tomates goûteuses, un bout de fromage ou un filet de poisson sans être bloqué par son porte-monnaie. Voilà le principe de la Sécurité sociale de l'alimentation (SSA), un concept expérimenté un peu partout en France et bientôt à Dieulefit (Drôme). Un collectif, composé de deux salariés et d'une quarantaine de bénévoles actifs, travaille sur la question.



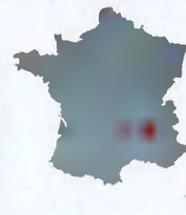
Mathieu Yon avait lancé l'expérimentation du marché du L'avor en septembre 2021. / PHOTO STÉPHANE MARC

"On aurait des bureaux ouverts au public et une grille qui indiquerait qu'avec tel ou tel revenu, la cotisation est de tant, explique Julie Yon, membre du collectif de la SSA. Ça débloquerait une allocation à dépenser dans des lieux conventionnés : dans des boutiques de producteurs, chez des paysans ou des artisans, par exemple." Les plus démunis auraient une cotisation plus faible que leur allocation, et inversement pour les plus fortunés, de façon à créer un système équilibré. "Chacun pourrait ainsi manger de façon digne." Quel avantage pour ceux qui cotisent plus ? "Ils participeraient à un autre modèle de société et se protégé-

raient, eux aussi, en cas de chômage ou de maladie par exemple." Soutenu par la Ville et la Communauté de communes, le collectif a mené une expérimentation sous forme de marché (lire ci-contre). "Pour nous, celle-ci a toujours été provisoire." En avril

dernier, un Comité local de l'alimentation a été créé. Il se consacrera à la SSA. "On a choisi 22 personnes représentatives de la société, selon des critères d'âge, de genre, de revenus, de composition du foyer ou encore d'ancienneté sur le territoire." Ils vont plancher sur deux

points épineux : les montants des cotisations et allocations et les critères de conventionnement. "Ce n'est pas simple. Il y a les questions de localité, de label... auxquelles les réponses ne sont pas binaires. Derrière, il y a l'idée de transformer notre modèle de production."

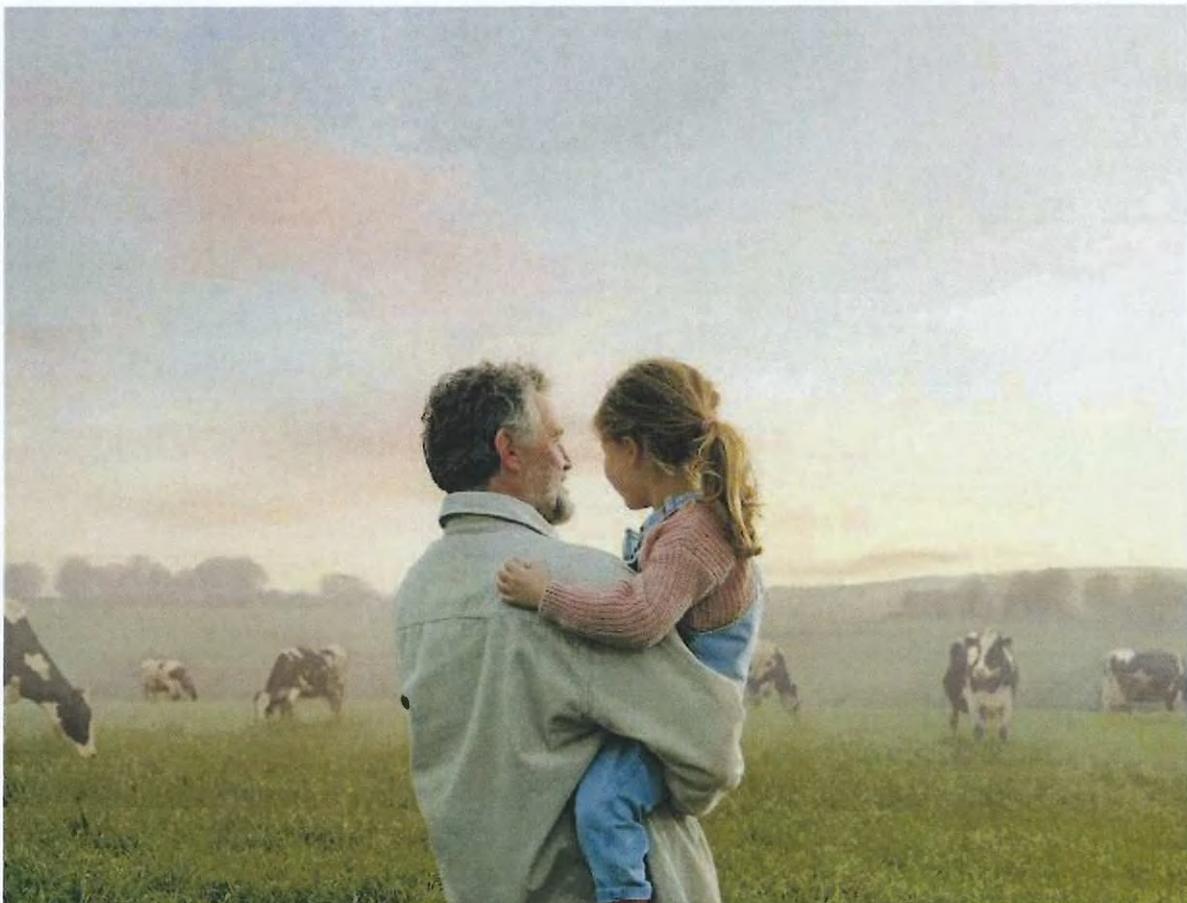


L'essai du marché du L'avor

En septembre 2021, Mathieu Yon a lancé un dispositif innovant au marché du L'avor de Dieulefit. Avec une dizaine de producteurs, le maraîcher proposait trois prix : juste (prix de revient), solidaire (30 % plus cher) et accessible (30 % moins cher). Le surplus était reversé à une caisse, également abondée par un dispositif similaire mis en place dans une boulangerie et un marché de communes voisines. "Ça a bien fonctionné, conclut Julie Yon. Le système global était à l'équilibre mais on était déficitaire au L'avor, notamment parce qu'on a fait en sorte de toucher les publics défavorisés. On ne s'était pas installé dans ce quartier par hasard." En décembre dernier, l'expérimentation a pris fin. "On était allé au bout et on voulait se consacrer à la Sécurité sociale de l'alimentation."

Derrière, il y a l'idée de transformer notre modèle de production.

Le collectif espère lancer une phase pilote fin 2024 avant une généralisation à la Communauté de communes. "Comme pour la santé avec la Sécu, l'alimentation deviendrait une affaire collective. Là-dedans, il y a éminemment une question de santé publique, souligne l'infirmière de métier. L'obésité, le diabète ou encore l'hypertension sont des maladies liées à l'alimentation, que l'on retrouve davantage dans les populations les plus précaires."



France terre de LAIT

NOURRIR AUJOURD'HUI

& DEMAIN

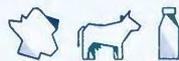
En cette Journée Mondiale du Lait, célébrée le 1^{er} Juin et initiée par la FAO*, la filière laitière française met à l'honneur les femmes et les hommes qui font le lait :

« Nous, producteurs de lait, industriels privés et coopératives, distributeurs restaurateurs et fromagers, avons confiance en l'avenir parce que notre mission à tous est de garantir notre souveraineté alimentaire. Notre fierté est de vous proposer tous les jours de bons produits laitiers.

Face aux défis économiques, environnementaux et sociétaux, notre démarche de progrès France Terre de Lait réaffirme notre volonté de vous nourrir aujourd'hui et demain. Retrouvez nos engagements sur franceterredelait.fr *»

* Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

franceterredelait.fr

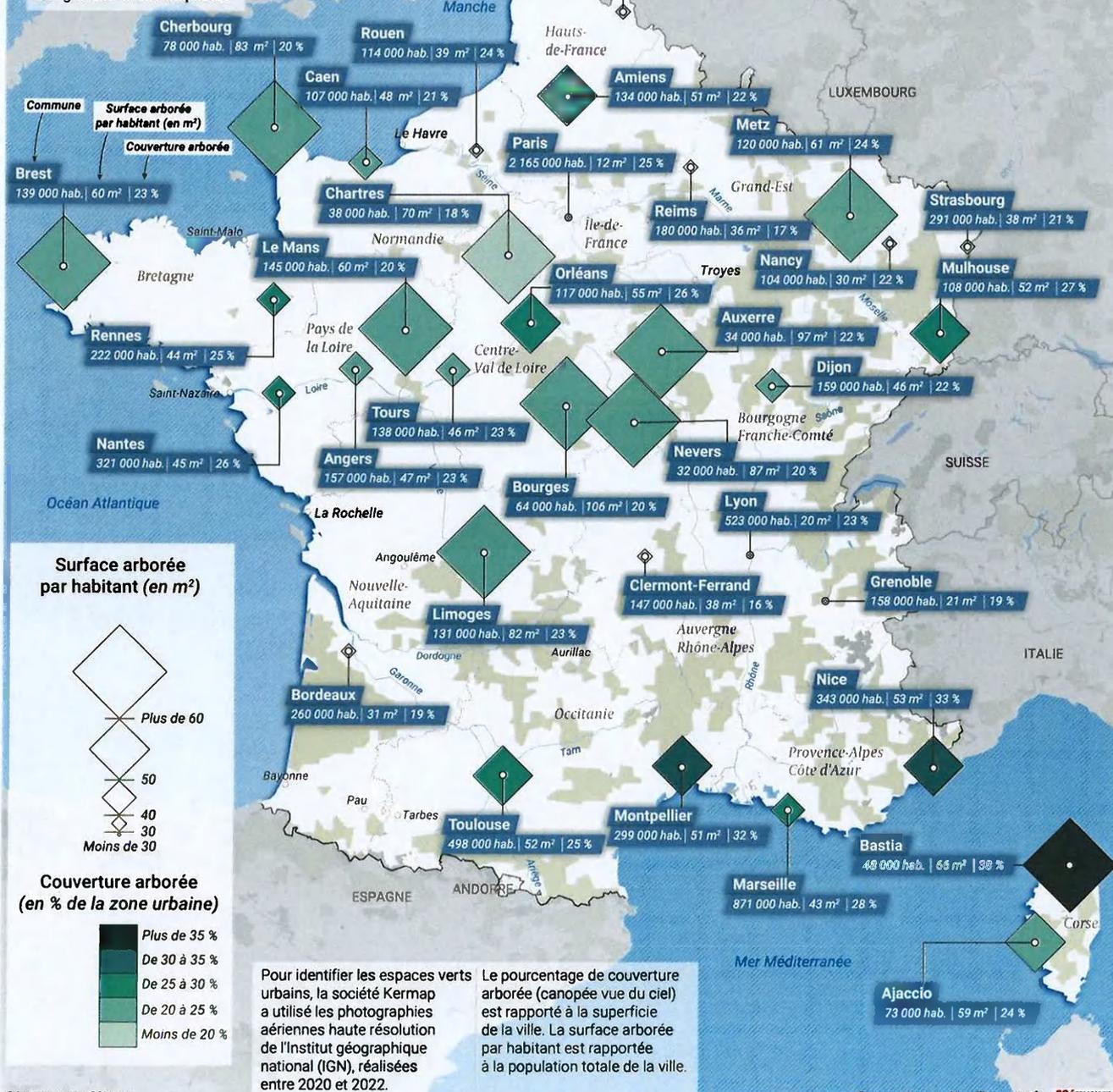


France terre de LAIT



Le grand retour des arbres en ville

Les opérations de plantation d'arbres en ville engagées par les collectivités pour lutter contre les îlots de chaleur et la pollution atmosphérique commencent à porter leurs fruits. En moyenne, la couverture arborée représente un quart de la superficie des grandes villes françaises.



Pour identifier les espaces verts urbains, la société Kermap a utilisé les photographies aériennes haute résolution de l'Institut géographique national (IGN), réalisées entre 2020 et 2022.

Le pourcentage de couverture arborée (canopée vue du ciel) est rapporté à la superficie de la ville. La surface arborée par habitant est rapportée à la population totale de la ville.

© Mapcreator.io OSM.org

Source : Kermap, Nosvillesvertes.fr

La Provence de l'économie

L'actualité de mardi
Vie des sociétés
Annonces légales
Marchés publics

Le télétravail va-t-il signer la fin de nos bureaux ?

Aix-Marseille et Nice bons élèves du tertiaire

TOUS LES MARDIS

Votre supplément éco pour tout savoir sur la vie économique et financière de votre région. Vie d'entreprise, enquêtes, fait d'actualité, innovations....

Retrouvez aussi tous les jours l'actualité économique de la région sur laprovence.com

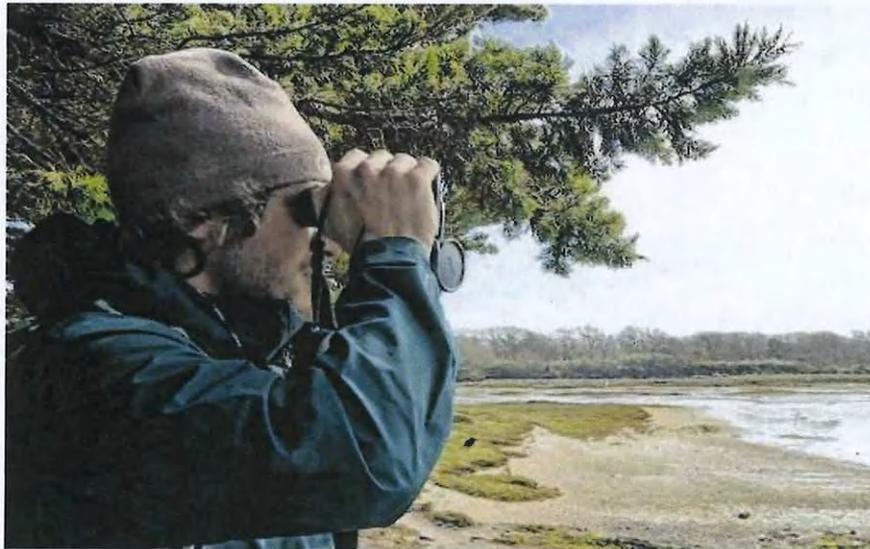
LaProvence.

Faire du sport et respecter la nature avec C-monspot.fr

Comment pratiquer son activité de bord de mer tout en préservant la biodiversité des sites marins naturels protégés ? Le site C-monspot.fr renseigne sur les espèces susceptibles d'être rencontrées. Et les bonnes pratiques à adopter.

Par Chloé SARTENA
Ouest-France

Un oiseau dérangé plusieurs fois par jour consomme une grande quantité d'énergie qu'il aura en moins pour sa migration ou sa reproduction." C'est en 2011 que Nicolas Daviau a commencé à s'intéresser aux sportifs. Chargé de mission Natura 2000, il intervient sur la baie de Goulven (Finistère), une zone reconnue pour la pratique du kitesurf, du char à voile, ou encore de la randonnée, mais aussi un "point chaud" de la biodiversité, ici en l'occurrence pour les oiseaux sauvages. Il constate que les sportifs se renseignent en ligne sur les notions de sécurité ou d'équipement. "En revanche, il n'y avait aucune info environnementale. Par exemple rien sur les types d'oiseaux que l'on pouvait croiser, rien sur leurs habitats ! Je me suis dit que nous de-



Nicolas Daviau, chargé de mission Natura 2000, répertorie les animaux se trouvant sur la côte mais aussi dans l'eau à proximité. Il renseigne ensuite le site C-monspot, que les sportifs sont invités à consulter pour adopter les bonnes pratiques. / PHOTO CHLOÉ SARTENA



"L'initiative a été bien reçue à 95% et surtout appréciée pour son contenu inédit, comme la cartographie des chemins de migrations des oiseaux. Les usagers se disent plus sensibilisés et reviennent sur le site."

Détail important : le site web est actualisé chaque année grâce aux suivis scientifiques réalisés par les différents gestionnaires d'espaces naturels et les associations. "Je trouve ça top de pouvoir mieux connaître les espèces de mon lieu de pratique, mieux comprendre ce que je dois faire pour les préserver", témoigne Alexandre Desparmet, jeune adepte de randonnée pédestre en Finistère Sud. L'année dernière, à la demande des sportifs, C-monspot s'est même élargi aux régions Normandie et Pays de la Loire. Aujourd'hui, même des administrations étatiques, à l'instar de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), l'utilisent comme site ressources, tout comme les enseignants de l'École nationale de voile et des sports nautiques, dans le cadre de la formation des futurs encadrants. Une preuve supplémentaire de son utilité. À quand d'autres régions ?

“
La nature bouge.”

nous impliquer. Pour mieux faire comprendre aux sportifs qu'un site naturel est aussi un milieu vivant." Nicolas Daviau fait alors la rencontre de Nicolas Le Corre, enseignant-chercheur à l'Institut universitaire européen de la mer (IUEM), qui mène une thèse sur les modes de gestion permettant une cohabitation harmonieuse entre les publics fréquentant les aires naturelles protégées. À leurs yeux, la création d'un outil numérique permettant de sensibiliser les pratiquants de sports de nature à la biodiversité du littoral est essentielle. "Comme la nature bouge,

un oiseau peut nicher sur une île, et l'année suivante sur la plage d'à côté. Il faut des informations actualisées", rappelle le chargé de mission. Rapidement, une convention est signée avec l'Office français de la biodiversité (OFB). Gestionnaires d'espaces naturels de Bretagne, représentants d'associations naturelles, communautés de communes et l'École nationale de voile et des sports nautiques peuvent alors se coordonner. Le site c-monspot.fr voit officiellement le jour en 2016. Dans un premier temps, un panel d'une vingtaine d'espèces nichant sur

divers périmètres de sensibilité (falaises, plages ou flots) est dressé. Puis sont listées les zones de reposoir des phoques, et les oiseaux présents en période hivernale. "Le site propose une cartographie interactive des espèces présentes sur les sites, selon les saisons. Des fiches détaillées permettent de mieux les reconnaître et de découvrir leur mode de vie, leur niveau de vulnérabilité... Des recommandations de bonnes pratiques sont aussi faites pour éviter le dérangement, selon les sports pratiqués", résume Stéphanie Tacholres, coordinatrice mer à

“
En moyenne, 1 800 visites mensuelles sont comptabilisées.”

l'Office français de la biodiversité, fière de constater que la fréquentation du site Internet est en hausse depuis son lancement. Grâce à un travail mené sur les forums et sur Facebook, C-monspot a comptabilisé plus de 48 000 connexions, générées par plus de 38 000 utilisateurs individuels, entre 2016 et 2023. "En moyenne, 1 800 visites mensuelles sont comptabilisées." Chargé de création de contenus et d'animation des réseaux sociaux entre 2018 et 2023, Oscar Chuberre a été témoin d'un intérêt grandissant pour cette thématique de la protection du lit-

DANS LE BEAUJOLAIS

Marathon de la biodiversité: gros efforts, grands effets

Par Thibaut LONGIN
Le Progrès

L'objectif de la restauration de 42 kilomètres de haies et de mares au sein de la Communauté de communes Saône Beaujolais (Rhône) est atteint depuis deux ans. Avec des effets positifs et une biodiversité qui reprend ses droits. 42 kilomètres de haies, mais aussi 42 mares au sein des 42 communes de la Communauté de communes Saône Beaujolais (CCSB). Les chiffres ne trompent pas, le marathon de la biodiversité était un projet d'envergure. S'il est terminé depuis 2022, ses répercussions se mesurent encore. Pourtant, au moment de son lancement, en 2018, tout n'est pas gagné. Frédéric Pronchéry, vice-président délégué au Développement durable au sein de la CCSB, revient sur la genèse de ce marathon d'un nouveau genre : "Pour avoir un impact, il fallait quelque chose de massif. On s'est donc lancé dans cette restauration de 42 kilomètres de haies et 42 mares. C'était un chiffre emblématique et un vrai défi."



L'objectif est alors simple : permettre à la biodiversité de faire son retour dans des lieux où sa diversification faisait parfois défaut. "À l'époque du lancement du marathon, on avait déjà un projet en cours sur le Citeau (Centre intercommunal du traitement de l'eau, Ndlr) qui commençait à porter ses fruits. On observait un retour de certaines espèces. On espérait la même chose, à plus grande échelle." Pendant près de quatre ans, les opérations se multiplient à travers le territoire pour atteindre l'objectif fixé. Avec un suivi, à chaque fois que des restaurations sont terminées, pour vérifier l'ampleur de répercussions sur la faune et la flore.



"La biodiversité a vite repris ses droits", se réjouit Frédéric Pronchéry, vice-président délégué au Développement durable au sein de la Communauté de communes Saône Beaujolais. / PHOTO MARIE-PIERRE JANDEAU

"On a vite observé des effets positifs. La biodiversité a vite repris ses droits", se réjouit Frédéric Pronchéry.

Une satisfaction qui ne s'arrête pas aux répercussions sur le territoire de la Communauté de communes. En effet, depuis sa création, le projet a fait des émules dans le département du Rhône. L'Agence de l'eau, qui a financé le marathon dès ses premiers pas, a déposé l'appellation pour permettre un développement à encore plus grande échelle. Plusieurs communes et communautés ont également suivi les traces de la CCSB pour lancer leur propre marathon.

"Avant, on allait démarcher les porteurs de projet pour qu'ils s'engagent avec nous. Aujourd'hui, ce sont eux qui viennent vers nous. C'est aussi ça la réussite du marathon. On sent une vraie appropriation par les citoyens de ces enjeux."

Avec des effets concrets sur la nature, qui s'observent rapidement et qui ont vocation à durer dans le temps. "L'objectif est réussi ! Une réussite qui en appelle d'autres."

Bâtir bioclimatique et en circuit court ? Ces Varois l'ont fait

À Sillans-la-Cascade, ce couple de Varois a construit une maison sobre en énergie, en utilisant des matériaux du coin : paille des agriculteurs voisins, terre et pin d'Alep de leur terrain. Doriane et Sylvain racontent comment ils ont relevé le défi.

Par Aurélie SELVI
Nice Matin

OK sur le papier, mais concrètement, comment on s'y prend ? À Sillans-la-Cascade, dans la campagne varoise, Doriane, professeure de théâtre, et Sylvain, éleveur de brebis, ont relevé le défi.

En face d'une prairie où paissent les 250 brebis laitières de la ferme, une maison de 90 m² a poussé. D'extérieur, elle ressemble à toutes les bâtisses fraîchement achevées et dont les finitions se feront peu à peu : la terrasse est encore en terre, on s'y déchausse sur une planchette en bois, un tas de sable de chantier a été transformé en terrain de construction... de châteaux par Lilla, 4 ans, troisième membre du chaleureux foyer.

Plein Sud, c'est d'abord la large façade de baies vitrées qui impressionne. À l'intérieur, en ce midi d'octobre, les rayons du soleil baignent la pièce à vivre jusqu'à la cuisine ouverte, au fond. Et il fait bon. Dans le salon, le seul système de chauffage est un poêle à bois, aux dimensions dérisoires pour la hauteur du plafond. Dès la conception, l'attention a été portée sur les performances énergétiques.

“ On s'est fourni chez des voisins céréaliers... ”

“ Avant, on vivait dans un appartement à Aups mais c'était une passoire thermique. On payait 200 euros par mois d'électricité, sans chauffer toutes les pièces. Et on se pelait, littéralement ! ”, se remémore Doriane.

En 2020, alors que leur fille est encore bébé, le couple se lance et acte de construire “une maison bioclimatique, la plus autonome possible” sur un terrain de l'exploitation familiale, reprise par Sylvain et son associé 12 ans plus tôt. Il se tourne d'abord vers un bureau d'études du coin, spécialisé dans l'habitat durable et instigateur du réseau Eco-bâtisseurs. Sylvain sort une feuille de papier A3, la dépile sur la table de récup du salon. Un croquis de la bâtisse, telle qu'elle est érigée



Paille, terre, pins d'Alep... Pour construire leur maison bioclimatique, Doriane et Sylvain ont utilisé des matériaux en circuit (très) court. /PHOTO PHILIPPE ARNASSAN

aujourd'hui, s'affiche. “ Quand on l'a vu, ça a été le coup de cœur. On l'a punaisé dans notre appartement, comme un objectif. ”

Parcours du combattant
Les galères arrivent ensuite. Le couple bataille un an pour obtenir un permis de construire. Le terrain est classé, à tort, en zone inondable. Une étude doit prouver le contraire. Il faut aussi montrer patte blanche sur le risque incendie et assurer que des zones de pompage existent tout près en cas de feu. Puis, partir à la recherche du sésame : le prêt immobilier. “ À la base, on avait pour projet de faire beaucoup d'auto-construction et de sortir une maison autour de 180 000 euros”, ajoute Sylvain.

Mais les banques ne suivent pas. Elles exigent une assurance décennale. Un courtier décroche le crédit, au prix de quelques concessions. La toiture et les fondations seront confiées à des artisans agréés. Doriane et Sylvain seront toutefois maîtres d'œuvre du chantier, qui coûtera 80 000 euros de plus. L'aménagement de la terrasse, entre autres, ainsi que la finalisation de la mezzanine et de l'escalier qui y mène attendront un peu plus tard...

Des matériaux locaux
Le principe de la bâtisse : de solides fondations en béton, pour pallier le sol argileux, sujet au retrait-gonflement qui peut fissurer les maisons exposées à la sécheresse. Puis, une ossature

bois contenant une isolation... en bottes de paille. “ On s'est fourni chez des voisins céréaliers”, glisse Sylvain. Sur les bottes, plusieurs couches de terre argileuse (du terrain), de sable et de paille broyée viennent parfaire les murs, recouverts en certains endroits d'une forme plus écolo de placo. Sur la façade extérieure, un enduit à la chaux.

Objectif : tirer profit des vertus de ces matériaux naturels, en les combinant. Dans les murs : de la masse d'inertie, “ pour protéger de la surchauffe. Les calories vont mettre 12 h à la traverser. Ce qui permet de se passer totalement de climatisation et de conserver de la chaleur dans les périodes froides”, détaille l'architecte Bruno Bazire. La dalle épaisse, composée aussi de cailloux du terrain, joue le même rôle. Au sud, l'avancée de toiture, au tracé calculé en fonction de la localisation du soleil, permet à ses rayons de pénétrer plus ou moins la maison selon les saisons. Dans les enduits intérieurs, l'argile se charge de réguler l'humidité ; sur la façade, la chaux, très poreuse, permet à la maison de respirer...

Pour faire baisser les coûts, l'ossature des murs est aussi ultra-locale. “ On a fait face à la hausse des prix du bois. Entre le devis signé en 2020 et le début du chantier en octobre 2022, il y avait 25 000 euros de plus. On a réfléchi et décidé d'utiliser des pins d'Alep du terrain, en préparant nos troncs, puis en faisant appel à une scierie mobile”, détaille Sylvain. Afin d'arriver à ses fins, le couple s'est engagé, formé. Et

Le principe de la bâtisse : de solides fondations en béton, pour pallier le sol argileux, sujet au retrait-gonflement qui peut fissurer les maisons exposées à la sécheresse. Puis, une ossature bois contenant une isolation... en bottes de paille.



Pourquoi c'est important ?

En France, selon le rapport 2023 du Haut conseil pour le climat, les bâtiments sont responsables de 16% des émissions de gaz à effet de serre. Et les choix faits à la construction ou à la rénovation y sont pour beaucoup tant ils ont un impact sur la façon de chauffer ou de refroidir son chez-soi. Des enjeux environnementaux qui ricochent aussi sur le pouvoir d'achat. En moyenne, la facture énergétique d'un ménage français s'élève à 500 € par an, selon le ministère de la Transition écologique.

“ Beaucoup d'isolants industriels (laine de verre, de roche, polystyrène) ne protègent, par exemple, que du froid, cela n'a aucun sens dans notre région”, pointe Bruno Bazire. Architecte varois, le professionnel milite au sein de l'association Eco-bâtisseurs pour une meilleure manière d'habiter : responsable et adaptée à son coin.



À l'intérieur, un enduit en terre, sable et paille broyée régule l'humidité... et dans la cuisine, une lucarne révèle les secrets de construction de la maison. /PHOTO P.A.

Pour l'électricité, vous avez le choix :

verte

verte

Depuis 2016, pour mieux vous accompagner dans la transition énergétique, ENGIE propose uniquement une électricité verte, certifiée à 100% par des garanties d'origine renouvelable, pour tous ses nouveaux contrats.*



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

*Électricité verte : pour tout nouveau contrat d'électricité souscrit par un client particulier, à l'exclusion des offres Classique, de l'offre Elec Référence Essentielle 1 an et de l'offre d'électricité Happ-e, ENGIE achète l'équivalent de la quantité d'électricité consommée par le client en Garantie(s) d'Origine émise(s) par des producteurs d'énergie renouvelable. Une Garantie d'Origine certifie que de l'électricité a été produite à partir d'une source d'énergie renouvelable et injectée sur le réseau électrique.

Loi ZAN contre la bétonisation : ce qui est vrai et ce qui ne l'est pas

C'est un sigle qu'on voit et qu'on entend partout : ZAN, pour zéro artificialisation nette. La loi impose en effet à chaque territoire, d'ici à 2050, de rendre à la nature autant de surface que ce qui aura été pris pour bâtir. Décryptage.

Par Valérie CUDENNEC-RIOU
Le Télégramme

LA LOI ZAN VISE À LIMITER LES DROITS À CONSTRUIRE EN FRANCE : VRAI

Extension des villes, développement des zones commerciales, création d'infrastructures de transports, de services, de loisirs... La France a artificialisé plus de 250 000 hectares de sols entre 2011 et 2021, perdant ainsi, chaque année, de 20 000 à 30 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers : l'équivalent de cinq terrains de football par heure, selon Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique.

La loi Climat et résilience du 22 août 2021 a posé un objectif de zéro artificialisation nette à l'horizon 2050. À cette échéance, autant de surfaces qu'on lui en prend devront être rendues à la nature. L'effort sera progressif. Sur la période 2021-2031, les collectivités territoriales doivent déjà réduire de moitié leur étalement par rapport à la décennie précédente. Une commune qui a consommé 10 hectares de terrain entre 2011 et 2021 devra, par exemple, se limiter à 5 hectares pour la période en cours. À l'échelle nationale, cela représente 125 000 hectares à préserver de toute nouvelle opération d'aménagement d'ici à 2031.

LE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE VA CONSIDÉRABLEMENT MODIFIER L'ARCHITECTURE DES VILLES ET DES BOURGS : VRAI

Beaucoup de Français vont devoir faire une croix sur leur rêve de maison neuve individuelle avec jardin, proche des commerces et services. Les solutions préconisées pour répondre aux besoins de logements ? Densifier les bourgs en privilégiant les petits collectifs à étages, reconverter des friches (le pays en compte 170 000 hec-



De 1982 à 2018, les espaces artificialisés ont augmenté de 72 % en France métropolitaine, passant de 2,9 à 5 millions d'hectares. /PHOTO NICOLAS CRÉACH - LE TÉLÉGRAMME

tares) et rénover des logements vacants.

CERTAINS GRANDS PROJETS ÉCHAPPERONT À LA LOI ZAN : VRAI

Axe ferroviaire Lyon-Turin et autoroute A69 dans le Tarn, aménagement des grands ports maritimes de Marseille et Dunkerque, rénovation de l'aéroport de Nantes-Atlantique, sites aéronautiques, réacteurs nucléaires... L'exécuteur a déjà exclu du dispositif 167 "projets d'envergure nationale et européenne" (55 Industriels), pour un total de 11 900 hectares, qui échapperont au quota d'artificialisation accordé à chaque région. 257 autres projets "non encore aboutis" devraient venir compléter cette première liste. La loi prévoit, en outre, une clause de revoyure au Parlement, en 2026.

LES MAIRES SONT MAJORITAIREMENT CONTRE LA LOI ZAN : VRAI ET FAUX

Les élus locaux sont d'accord avec les objectifs de la loi : lutter contre le réchauffement climatique et les îlots de chaleur urbains (un sol artificialisé n'absorbe plus de CO2), préserver la biodiversité, limiter l'imperméabilisation des sols et les risques d'inondations. Pourtant, beaucoup sont vent debout contre des directives qui, selon eux, en raréfiant le foncier disponible, vont accroître le coût des terrains et aggraver la crise du logement.

Les maires des petites communes rurales sont les plus remontés. Ceux qui ont peu construit ces dernières années sont en effet contraints au même effort que ceux qui ont bétonné à tout-va, ce qui péna-

lise les plus vertueux, estiment-ils. Leur crainte, s'ils ne peuvent plus accueillir de nouveaux habitants, c'est de perdre leur école, leur médecin, leur boulanger... et de renoncer aux projets, faute de recettes fiscales.

Le décret n°2023-1097 du 27 novembre 2023 introduit une marge de manœuvre pour permettre aux territoires (régions, agglomérations) de prendre en compte les spécificités locales dans leurs documents de planification et garantir une surface minimale communale de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

LES PROJETS DE LOTISSEMENT ONT DÉJÀ RALENTI : FAUX

Là où il y a pénurie de logements - c'est notamment le cas en Bretagne - certaines com-

munes ont, au contraire, mis un coup d'accélérateur pour produire de nouveaux lotissements avant que les documents d'urbanisme régionaux, intercommunaux et locaux ne soient modifiés en vue de diviser par deux le rythme d'artificialisation. Un empiètement à double tranchant car chaque collectivité sera redevable du foncier consommé depuis la promulgation de la loi, le 22 août 2021.

LES CONSÉQUENCES DE LA LOI SERONT LES MÊMES DANS TOUTES LES RÉGIONS : FAUX

L'effort de réduction sera identique mais le Grand Ouest, le bassin toulousain et le couloir rhodanien souffriront davantage de la raréfaction des terrains à bâtir à l'horizon 2030, selon le 7^e baromètre Arthur Loyd. Le réseau spécialisé en immobili-



lier d'entreprise a calculé que 3 155 hectares manqueraient à Toulouse, 2 302 à Bordeaux, 1 882 à Nantes et 1 780 à Rennes pour répondre aux besoins, sur un arc atlantique attractif. Sans compter l'érosion côtière qui, d'ici à 2050, pourrait contrairement les habitants de 5 200 logements du littoral à se replier dans les terres, selon un récent rapport du Cerema (450 000 d'ici à la fin du siècle).

L'ARTIFICIALISATION DES SOLS A ABOUTI À LA PERTE DE PRÈS DE 600 000 HECTARES DE TERRES AGRICOLES EN DIX ANS : FAUX

Sur 596 000 hectares de terres agricoles perdues entre 2006 et 2015, selon les statistiques ministérielles de l'Agreste, 39 % sont devenus des sols naturels ou forestiers. Et, sur les 61 % qui ont été artificialisés, seuls 44 % ont été bétonnés (parkings, routes, places). Les 56 % restants ont été transformés en jardins publics, terrains de sport, chemins (...) et ont donc gardé leur perméabilité.

PISTES CYCLABLES

Niederhausbergen, l'exemple alsacien à suivre ?

Par Frédéric RONDEL
Les Dernières Nouvelles d'Alsace

Jean-Luc Herzog aurait pu être serrurier. Le maire de Niederhausbergen, village de 1 600 habitants au nord de Strasbourg, collectionne les clefs : celle de la mairie, bien sûr, mais aussi celles qui mènent à un panel d'endroits : Strasbourg, les communes voisines, la colline en surplomb du village, etc.

Et pour cause, l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) a, depuis 15 ans, aménagé plusieurs pistes cyclables sur son ban communal : des pistes rebaptisées "clefs" par l'édile. Il y a d'abord "la clef des villes", explique-t-il. Une voie goudronnée en 2009, à travers les champs, débouchant sur la zone d'activités d'une commune limitrophe, et, une dizaine de kilomètres plus loin, sur le centre de Strasbourg. Puis "la clef des champs". Cette piste, tracée en 2014, relie un lotissement éloigné au cœur du village, où se situe école, bibliothèque et terrain de jeux. Sans passer par les rues bondées du centre, où les voitures des environs se pressent pour traverser le village, en direction de l'autoroute. "Les enfants ne sont pas censés prendre ces rues", précise-t-il. "La clef des villages", longe en double sens la route qui permet de traverser le village par l'ouest. Ou "si l'on a plus de temps, on peut

passer par la piste des forts", qui mène au fort Foch, sur les hauteurs du village. Une piste permet d'y accéder depuis le village. Ce sera "la clef des forts".

"Tout effort mérite d'être accompagné"

Au cœur de la commune, certaines rues étroites sont également devenues l'apanage des piétons et des deux-roues sans moteur. L'Eurométropole a déboursé 300 000 euros pour réaliser les liaisons extra-muros. Tisser cette toile de pistes à l'intérieur du village a coûté environ 50 000 euros sur dix ans à la commune.

Jean-Luc Herzog voit en cet ambitieux réseau une manière de sécuriser davantage les accès cyclistes, dans une commune traversée par 7 000 véhicules au quotidien. Et de permettre à ses habitants d'accéder à différents lieux, sans prendre leur voiture.

Et si l'on n'a pas de deux-roues ? Là aussi, le maire a imaginé une solution. La commune aide ainsi à hauteur de 100 euros ses administrés pour l'achat d'un vélo neuf, au prix minimum de 475 euros, électrique ou mécanique. Sans condition de revenus. "Tout effort mérite d'être accompagné", justifie-t-il. En quatre ans, ils sont une quarantaine à avoir bénéficié de ce coup de pouce.



Deux cyclistes lors d'une promenade sur l'une des pistes aménagées autour du village. /PHOTO FRANCK KOBBI - DNA





ON PEUT FAIRE BASSE CONSOMMATION ET HAUT NIVEAU DE CONFORT À TOUS LES ÉTAGES



La rénovation énergétique est le chantier du XXI^e siècle. En Europe, 85% des bâtiments existants doivent ainsi être modernisés⁽¹⁾. Chez Saint-Gobain, la rénovation énergétique est au cœur de notre savoir-faire. Chaque jour, nous imaginons des solutions innovantes⁽²⁾ pour les professionnels et les particuliers avec des matériaux plus légers et à faible impact carbone, des isolants à haut rendement énergétique, des vitrages de haute technologie pour réduire l'empreinte environnementale des immeubles collectifs et des maisons individuelles et améliorer le bien-être et la santé des habitants. Concevoir des solutions pour des bâtiments plus confortables, plus économes en énergie et en ressources, c'est le défi que nous nous engageons à relever pour une construction toujours plus durable.

[SAINT-GOBAIN.COM](https://www.saint-gobain.com)

(1) Étude Commission européenne 2024. (2) Retrouvez toutes les informations concernant notre engagement pour une construction responsable : <https://www.saint-gobain.com/sites/saint-gobain.com/files/media/document/2021-06/net%20zero%20carbon%20roadmap.pdf>.

"Regardons le béton des Romains, 2 000 ans après, il est encore là"

Philippe Simay, philosophe et enseignant à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, plaide pour une révolution dans les habitudes de construction : faire durer, entretenir et réparer plutôt que créer du neuf.

Propos recueillis par Valérie PARLAN Ouest-France

Auteur de *La Ferme du rail* (éditions Acte Sud) et *Bâtir avec ce qui reste* (éditions Terre Urbaine), Philippe Simay est aussi à l'origine de la série documentaire "Habiter le monde" diffusée il y a trois ans sur les antennes d'Arte. Dans chacun des 30 épisodes de 26 minutes, il présente un type d'habitat venu de cultures du monde entier.

Pourquoi nos logements sont-ils bien plus que quatre murs ?

Dans le fait d'habiter, il n'y a pas qu'une question de logement, de toit pour se protéger. L'habitat relève de plusieurs dimensions, celle de l'organisation de la ville, du travail et évidemment celle des ressources... Maintenant, il y a une réelle prise de conscience sur cette consommation effrénée de ressources. Nous avons eu, pendant très longtemps, un rapport abstrait à ce que nous avons prélevé à la terre et à la nature pour assurer, entre autres, le développement de nos logements.

Le secteur du logement est particulièrement gourmand...
L'architecture moderne s'est construite sur l'idée d'abondance. Mais pour bâtir toujours

plus, il faut de l'eau, de l'énergie, des matériaux. Et ces matériaux de construction, il faut qu'ils soient le meilleur marché possible. Alors, ils viennent de loin, à bord de millions de conteneurs... Ce sont des coûts d'extraction, d'exploitation humaine et de transport colossaux. On voit bien qu'on ne peut désormais envisager la question de l'habitat qu'avec une triple approche environnementale, sociale et économique.

Comment changer les pratiques urbanistiques ?

La question des ressources devient un enjeu central de l'architecture : nous ne pouvons plus ignorer ni leur finitude, ni les conditions de leur exploitation. Il n'est plus possible d'adhérer aux logiques séculaires d'une pensée de la construction et de la transformation de notre cadre de vie. La jeune génération d'architectes en est très consciente et cherche à donner un sens à son travail en se préoccupant du changement climatique. Beaucoup s'interrogent sur comment réemployer les matériaux, limiter la production de déchets, bâtir avec ce qui reste ou réhabiliter. Il s'agit de valoriser le "déjà là".

Quels arguments valent fédérer autour de l'idée du réemploi ?

Déjà, la réalité foncière de notre



Philippe Simay est notamment l'auteur de "La Ferme du rail" et "Bâtir avec ce qui reste". / PHOTO VALÉRIE PARLAN

territoire ! La pression sur l'espace, notamment dans les villes, est telle qu'aujourd'hui on ne peut plus construire. Et démolir demande des moyens financiers énormes. Il y a eu une telle artificialisation des sols que dans les grandes villes, le sol vivant n'existe plus. La terre que nous foulons est totalement artificielle, traversée par des gaines, des tuyaux, des réseaux de transports en commun. C'est bien pour contrer cela que la loi ZAN (Zéro artificialisation nette, Ndir) a été votée

en 2023, afin de revenir à une sobriété foncière et limiter la bétonisation. Pour ces raisons, on voit bien que construire ira vers l'idée de faire durer, entretenir et réparer les choses plutôt que de créer du neuf.

Mais de nombreux matériaux et modes de construction ne sont même plus réparables...

Effectivement, quand on regarde dans les dernières décennies de la construction, il y a des périodes où tout ce qui a été utilisé est désormais pourri ou im-

possible à réutiliser. Alors que l'on sait que des matériaux, des procédés de construction ont fait leurs preuves par-delà les siècles. Regardons le béton des Romains : 2 000 ans après, il est encore là. Contrairement au béton armé qui s'oxyde, ne tient pas... Le réemploi, c'est vieux comme l'humanité, il faut revenir aux savoirs vernaculaires.

En quoi votre aventure de la Ferme du rail, "première ferme urbaine à Paris", illustre ces possibles ?



“ Nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres. ”

Nous avons montré à travers ce projet agri-urbain que nous pouvons penser un projet d'aménagement en intégrant le vivant, en partant de ce qui existe, en imaginant le partage de l'espace avec les habitants, en proposant une dimension sociale et solidaire. C'est l'idée aussi de faire mieux travailler ensemble tous les corps de métier sur un chantier. Entre architectes, artisans, ouvriers, maîtres d'œuvre, etc., nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres.

À TOULOUSE

Un poumon vert au cœur de la Ville Rose

Par Marine LION La Dépêche du Midi

Instaurer en plein cœur de la Ville Rose un grand poumon vert pour répondre aux enjeux climatiques. C'est l'ambition de la municipalité de Toulouse, qui porte depuis 2018 un projet d'envergure sur l'île du Ramier : le Grand Parc Garonne, qui vise à végétaliser davantage la ville, lutter contre les îlots de chaleur, améliorer la qualité de l'air et décarboner les transports. Il devrait être livré dans son intégralité à l'horizon 2025.

"L'île du Ramier doit naturellement devenir le jardin de tous les Toulousains. Un jardin que chacun doit pouvoir s'approprier pour faire son sport, se promener ou profiter de la nature", exposait le maire de Toulouse, Jean-Luc Moudenc, dans les colonnes de *La Dépêche du Midi* en 2020.

Baisse d'un demi-degré

Amorcé en 2018 avec la création d'un belvédère au niveau de l'écluse Saint-Michel et d'un théâtre de verdure ouvert sur la Garonne, ce chantier aux mille facettes concerne principalement l'aménagement du nord de l'île du Ramier. Les grandes orientations de la municipalité comprenaient notamment la démolition, à la fin de l'année 2020, de cinq des neuf halls de l'ancien parc des expositions, installé par la suite à Aussonne, et de ses parkings et autres dépendances. Le bitume devrait ainsi laisser place à un vaste espace minéralisé d'une dizaine d'hectares devant la piscine Nakache, intégrant un jardin botanique, des allées piétonnes et cyclables, ainsi qu'une grande esplanade pour des manifestations culturelles et sportives. Des légumineuses et des graminées



Le Grand Parc Garonne sera livré dans son intégralité à l'horizon 2025. / PHOTO MAIRIE DE TOULOUSE

ont été plantées dans le cadre du projet européen "Life Green Heart" pour aider la terre asphyxiée par plusieurs décennies de goudron à se régénérer.

Trois ans de jachère plus tard, les premiers résultats d'une étude scientifique menée dans le cadre du projet ont été notés, en 2023, que des oiseaux, des insectes et des plantes sont revenus sur l'île. Alors que le projet Grand Parc Garonne vise à faire baisser la température de trois degrés grâce, notamment, à la plantation de plus de 5 000 arbres, les chercheurs ont constaté une baisse d'un demi-degré en moyenne sur un an.

Un fait "non négligeable" selon François Chollet, élu à la mairie de Tou-

louse en charge de l'écologie, du développement durable et de la transition écologique.

"Nous sommes dans les temps"

Les halls de l'ancien parc des expositions qui ont été préservés sur l'île vont, quant à eux, être voués à un tout autre destin. Le hall 9 va notamment être réhabilité en ressourcerie, recyclerie et déchetterie et ouvrira ses portes à l'horizon 2025. Les Toulousains pourront venir avec leur mobilier et leurs matériaux pour apprendre à les recycler et les réemployer. Decoset (Syndicat mixte) sera chargé du traitement et de la valorisation des déchets. Le hall 3, quant à lui, devrait être rénové et

équipé pour devenir la Cité des sports urbains à l'horizon 2025, voire 2026. "Plusieurs aspects sont en cours de gestion, dont le devenir du hall 3. Il est destiné aux sports urbains et à la culture et permettra aux Toulousains de faire du skate ou de la trottinette à l'intérieur et de façon organisée, avance François Chollet. La partie nord de l'île, transformée en jardin, sera livrée en 2025. Nous sommes dans les temps, il n'y a pas de retard", assure l'élu.

Au-delà des installations sportives du Stadium, qui ne sont pas concernées par le grand projet municipal, la partie sud de l'île du Ramier a vocation à devenir un sanctuaire écologique. Ce

grand espace de nature préservée au cœur de Toulouse propose diverses activités : agriculture urbaine, jardins partagés, ou encore observatoires d'oiseaux.

Par ailleurs, le grand poumon vert de la Ville Rose sera bientôt accessible au niveau de l'avenue de Muret et du quartier Empalot grâce à deux nouvelles passerelles, que les Toulousains pourront emprunter dès leur ouverture, courant juin. Longues de 150 et 145 mètres, elles seront réservées aux piétons et aux cyclistes. Le projet Grand Parc Garonne prévoit à l'avenir deux autres passerelles, situées au niveau de Saint-Michel et de Croix-de-Pierre.

Quand vos poubelles permettent de vous chauffer

Si les ordures ménagères des Haut-Marnais sont incinérées, elles ne partent pas en fumée. Elles alimentent ainsi les 22 kilomètres du réseau de chaleur de Chaumont: HLM, résidences privées et même l'hôpital.

Par Céline CLÉMENT
Journal de la Haute-Marne

Aux portes de Chaumont, ville préfecture de la Haute-Marne, se dresse l'usine d'incinération que l'on repère aisément aux fumées blanches qui s'échappent de ses grandes cheminées.

Il s'agit du centre de valorisation énergétique dont l'exploitation est confiée, via une délégation de service public, à une filiale de Veolia. On y brûle, pour faire simple, les poubelles noires des Haut-Marnais, les ordures ménagères résiduelles (après tri) des ménages, des DIB (déchets industriels banals) aussi. On y incinère également les poubelles venues d'ailleurs pour compléter des équipements similaires en maintenance, pour traiter les déchets en surplus dans d'autres départements. La capacité de traitement de l'usine est de 78 000 tonnes par an.

Récupérer la chaleur produite par l'incinération, telle est l'une des missions de cette usine qui produit, en parallèle, de l'électricité. C'est la fameuse valorisation énergétique. Et c'est là qu'entre en jeu l'initiative de la Ville de Chaumont qui alimente une grande partie de son réseau de chaleur par ce biais. Chauffage et eau chaude sont au bout de l'incinération des déchets.

Une chaufferie bois en complément

Pierre Étienne, adjoint au maire en charge de l'environnement et de l'urbanisme, donne quelques chiffres. "L'incinération, c'est près de 70% de l'alimentation du réseau de chaleur." Une chaufferie biomasse (incinération de bois, de plaquettes forestières etc.) apporte un complément et les chaufferies gaz traditionnelles viennent boucler l'alimentation du réseau. "Plus de 80% de



L'unité de valorisation énergétique peut traiter près de 80 000 tonnes de déchets par an. /PHOTO CÉLINE CLÉMENT

L'énergie produite est renouvelable, résume et se félicite l'élu, rappelant le label Ecoréseau « obtenu à plusieurs reprises par la Ville. La capacité d'alimentation avoisine les 5 600 équivalents-logements.

L'hôpital, c'est 12% de la consommation

L'idée a déjà plus de dix ans quand la Ville de Chaumont et le bailleur social Chaumont-Habitat ont décidé en 2011 d'interconnecter les deux réseaux de chaleur des deux quartiers de la ville, le Cavalier et la Rochotte, et ont choisi un nouveau délégué, Chaumont énergies et environnement. La connexion avec le centre de valorisation arrivera quelques années plus tard avec, en parallèle, le développement du réseau qui s'étend aujourd'hui "sur 22 kilomètres", rappelle Pierre

Étienne. Collèges, lycées, piscine, administrations mais aussi résidences et copropriétés privées... Le réseau a tissé sa toile au fil des années, investissant dans sa récente phase le nord de la ville dont l'école de gendarmerie ou encore l'hôpital qui représente à lui seul 12% de la consommation de chaleur du réseau. Des extensions et de futurs raccordements sont à l'étude pour les administrations comme la Caf, le Département ou la direction départementale des territoires. Acteurs publics ou privés, "tout le monde peut faire la demande d'un raccordement", indique Pierre Étienne, prenant exemple sur les immeubles privés des Vieilles Cours, dans le centre-ville de Chaumont, qui viennent d'être connectés, soit "quelque 380 logements, environ 700 habitants."

10 millions d'euros de subventions

Le délégué, Chaumont énergies et environnement (géré par Cofely-filiale d'Engie) aura investi près de 24 millions d'euros dans ce réseau et obtenu des subventions d'un montant de plus de 10 millions d'euros. Aujourd'hui, l'heure est plutôt à la densification du réseau qu'à son extension. Un schéma directeur des énergies renouvelables est en cours d'élaboration et dira s'il y a lieu de faire entrer dans le bouquet énergétique de nouveaux gisements. Si la crise énergétique n'a pas épargné les clients du réseau de chaleur de la Ville de Chaumont qui ont donc subi une hausse des tarifs, l'inflation est restée plus modérée comparée à celle appliquée par les autres fournisseurs d'énergie.



Le réseau se déploie dans toute la ville. Montant global de l'investissement à ce jour : 24 millions d'euros. /PHOTO JHM

DANS LES VOSGES

La Green Valley d'Épinal se tourne vers la chimie verte

Par Philippe NICOLLE
Vosges Matin

Le projet pouvait paraître osé il y a 15 ans mais il est sur le point d'aboutir à l'un des plus importants pôles industriels de la région Grand Est. La Green Valley, imaginée dans les années 2010 par le papetier norvégien Norske Skog et le staff de la Communauté d'agglomération d'Épinal, se veut être le parfait exemple d'écologie industrielle et territoriale (ETI).

L'idée était de réunir des entreprises liées à la filière bois et aux éco-matériaux autour de la plus grosse papeterie d'Europe de l'Ouest. Laquelle faisait profiter les nouveaux acteurs de ses emprises foncières mais aussi d'apports en énergie, notamment en vapeur ainsi que de ses sources d'approvisionnement en bois voire de ses résidus. C'est ainsi qu'en 2013, la société Pavatex, appartenant désormais au groupe alsacien Soprema, s'est installée dans les Vosges pour y fabriquer des panneaux isolants en fibre de bois. L'appui de Norske Skog a permis à Pavatex de réduire son investissement de départ de 20 millions d'euros, mais aussi ses



Le groupe Pavatex vient de construire une nouvelle usine de panneaux isolants en fibre de bois sur l'écoparc de Chavelot, à quelques pas de la nouvelle chaudière biomasse de Green Valley Énergie, sur la droite de l'image. /PHOTO JHM

aussi accueillir une plateforme de massification bois, va désormais se tourner vers les activités liées aux énergies et à la chimie verte.

Ainsi, après Lhyfe, l'acteur français de l'hydrogène vert qui a annoncé son arrivée, deux bioraffineries devraient également s'installer dans la Green Valley. Celles-ci seront, comme leurs devancières, en lien avec la papeterie Norske Skog pour leur approvisionnement en énergie ou en matière première. Norske Skog vient d'investir de son côté 250 millions d'euros pour convertir l'une de ses deux machines à papier afin de produire du carton (ondulé) d'emballage. Elle a aussi participé à financer une partie des 250 millions d'euros nécessaires pour ériger la plus grosse chaudière biomasse de cogénération de France pilotée par Green Valley Énergie. Outre ces 500 millions d'euros, qui sont rejoints par les 70 millions d'euros investis par Pavatex, ce sont donc au total près de 2 milliards d'euros qui devraient être investis dans la zone industrielle proche d'Épinal. Qui s'apparente de plus en plus à une Gold Valley pour le département des Vosges.

2 milliards d'euros devraient être investis dans la zone industrielle proche d'Épinal.

coûts de fonctionnement de 15%. Pavatex a ainsi, pour se développer, créé une seconde ligne de production à 27 millions d'euros en 2020, puis a lancé la construction d'une nouvelle usine qui va abriter ses troisième et quatrième lignes de production sur l'écoparc de Chavelot en face de la papeterie. Ce même écoparc, qui devrait

La "tiny house" comme solution à la crise du logement ?

Sur fond de pression immobilière et de spéculation, certains envisagent la mini-maison comme une alternative possible. Mobile, compacte, économe, elle a de vrais atouts.

Par Marylène CARRE
Ouest-France

Littéralement "minuscule maison" ou "mini-maison", la *tiny house* est à mi-chemin entre la maison et la roulotte. Les premiers prototypes sont apparus aux États-Unis en 2005, après le passage de l'ouragan Katrina. En 2008, elles ont permis aux familles touchées par la crise des subprimes de trouver un logement d'urgence. Dès leur origine, elles apparaissent donc comme une alternative possible à la crise du logement.

En France, leur arrivée remonte au "début des années 2000 et le mouvement s'accroît depuis le Covid", note Alexis Alamel, maître de conférences en géographie à Sciences Po Rennes, à l'origine des premières rencontres Internationales de la *tiny house*, organisées à Caen le 29 mars. Le chercheur a travaillé sur l'habitat en conteurs destiné aux étudiants aux Pays-Bas et au Havre, avant de s'intéresser à la mini-maison. "Si les premières initiatives sont individuelles, les collectifs commencent à s'y intéresser, comme une offre alternative de logements sur des territoires en tension."

Contre la spéculation immobilière

Sur les côtes normande et bretonne, le poids des résidences secondaires, la spéculation et le basculement des logements en locations touristiques empêchent de nombreux locaux de se loger. Avec "près de 70 000 personnes mal-logées et 91 000 demandes de logements sociaux pour seulement 17 400 attributions de logement", selon la Fondation Abbé-Pierre, la Bretagne est aujourd'hui dans une situation plus défavorable que la moyenne nationale. À Grand-Champ, commune d'environ 6 000 habitants près



Au centre de Rouen, à proximité d'une résidence seniors, les tiny houses d'Un toit vers l'emploi sont destinées aux sans-abri pour les aider à sortir de la précarité et retrouver un emploi. /PHOTO EMMANUEL BLIVET

de Vannes (Morbihan), la pression démographique s'est accompagnée d'une envolée des prix. Près de 200 demandes de logement social ne sont pas pourvues. "En dix ans, le prix d'un pavillon a doublé et les retraités ont remplacé les familles dans le profil des acquéreurs", constate Yves Bleunven, sénateur du Morbihan et ancien maire de Grand-Champ. Pour garder de jeunes actifs sur le territoire, la commune a ménagé un village de *tiny houses* sur l'ancien camping municipal. Les trente *tiny houses* seront habitables dès l'été prochain. Un tiers des emplacements loués par la commune est réservé à de jeunes couples à budget limité

«
Innové,
c'est forcément
défricher (...)
Même si on a
un regard bienveillant
des services
de l'Etat, il y a
des freins
administratifs...»

en accession à la propriété, un tiers aux entreprises qui veulent loger leurs salariés et un tiers en logement social avec l'office HLM Morbihan Habitat. Une première en France ! "Mais innover, c'est forcément défricher, constate l' élu. Même si on a un regard bienveillant des services de l'Etat, il y a des freins administratifs." Le projet de village de Grand-Champ ne rentre pas dans les cases : du logement social en habitat mobile ? Ça n'existe pas. Du logement sur un terrain de loisirs ? Impossible. La collectivité a donc dû modifier le plan local d'urbanisme et "pousser les lignes" pour faire évoluer la réglementation. Le flou juridique

qui encadre les *tiny houses* est le principal frein à son développement. À l'inverse, ses atouts sont nombreux.

Désertification rurale et densité urbaine

La *tiny house* a l'avantage d'être construite rapidement, hors sol et de manière industrielle, et de coûter relativement peu cher, même si les coûts se sont envolés ces dernières années (on trouve des modèles entre 40 000 à 150 000 euros). Elle est économe en énergie et en espace. Dans les petites communes, elle peut permettre de lutter contre la désertification rurale en attirant de nouveaux ménages. Dans les grandes



Le grand projet d'aménagement de la Presqu'île de Caen a dû être abandonné après les dernières conclusions du Giec normand sur la montée des eaux.

villes, de prévenir l'étalement urbain par la densification, quitte à installer des *tiny houses* dans les espaces en friche.

"En tant qu'aménageur du territoire, on a des pressions très fortes, confirme Emmanuel Renard, vice-président de la Communauté urbaine de Caen la mer, en charge de l'aménagement et du foncier. La loi zéro artificialisation nette, le besoin de production de logements", l'évolution démographique", les enjeux écologiques... On doit réfléchir à des formes nouvelles d'habitat et d'occupation du territoire."

Le grand projet d'aménagement de la Presqu'île de Caen a dû être abandonné après les dernières conclusions du Giec normand sur la montée des eaux. On ne pourra plus y construire de logements permanents, seulement de l'habitat provisoire ou mobile. Pourquoi pas des *tiny houses* ?

* À Caen La Mer, il faut 1 000 nouveaux logements par an pour rester au même niveau de population.

** Villégiature et réduction de la taille des ménages.

EN PROVENCE

L'incroyable chemin parcouru par le GR 2013

Par Sabrina TESTA
La Provence

Projet parmi les plus insolites de l'année Capitale, le sentier métropolitain du GR 2013 était inauguré il y a 11 ans en mars, sous une pluie battante. Un projet un peu décalé, punk, comme aime le rappeler un de ses fondateurs, Loïc Magnant, recruté pour accompagner la candidature de Reims 2028.

"C'était la première fois qu'une capitale de la culture proposait un chemin pour mettre en scène son territoire", campe l'ingénieur culturel.

Une idée de Baptiste Lanaspèze, fondateur des éditions Wildproject, basées à Marseille et consacrées à la question écologique. La Métropole n'existait pas encore et ce projet a permis d'établir une première échelle avec les six intercommunalités : 365 kilomètres de sentier, 38 communes traversées, un grand huit avec deux boucles autour de l'étang de Berre à l'Ouest et de la chaîne de l'Étoile/Carlaban à l'Est, se rejoignant au niveau de la gare TGV d'Aix.

Un dessin réalisé avec une vingtaine d'artistes marcheurs et 400 membres

de la Fédération française de randonnée pédestre qui ont travaillé au repérage et balisage pour la labellisation dès la mi-2010, en collaboration avec chaque commune. "On est tous partis à l'aventure en terra incognita pour proposer une invitation à randonner en sortant des grands massifs et en lien avec le réseau de transports en commun métropolitain", rappelle celui qui avait fait partie de l'équipe lilloise en 2004. Regarder le territoire d'un nouvel œil le temps de pique-niques, expos, conférences, marches, performances... Une centaine d'événements ont entraîné



Onze ans après, le GR 2013 est reconnu par le ministère de la Culture comme un tiers lieu à l'échelle d'un territoire. /PHOTO LORETTA JOBARD

l'année." La réalisation d'un topoguide, aussi, a renouvelé les propositions de balades sur le département. En 2014 est créé le Bureau des guides, association en charge de continuer à animer ce projet pensé pour être pérenne. Quatre personnes au départ, dix aujourd'hui travaillent pour la structure basée à l'Usine Pillard à Marseille, toujours soutenue par les collectivités. Et qui continue d'inventer "l'expérimentation d'un équipement culturel à partir d'un sentier". À la croisée des logiques culturelles, patrimoniales, écologiques et d'aménagement du territoire et en faisant dialoguer artistes, scientifiques et communautés d'habitants. "On fait désormais partie d'un réseau européen des sentiers métropolitains. Une expertise qui aide à orienter des politiques locales, comme la création d'un sentier porté par la métropole toulonnaise."

Onze ans après, le GR 2013 est reconnu par le ministère de la Culture comme un tiers lieu à l'échelle d'un territoire. "Il est réhomologué pour 10 ans, la Fédération de randonnée a re-balisé en jaune et rouge la totalité du sentier."

La couronne pour le bus dentaire

Dans le Gers, un bus sillonne les villages ruraux les lundis et mardis afin de proposer un service de soins dentaires gratuits aux habitants. Un dispositif mis en place par la Croix-Rouge française. Reportage à Estang, à l'ouest du département.

Par Kéllian COUDERC
La Dépêche du Midi

Il affiche complet semaine après semaine. Dans quelques jours, le bus dentaire va souffler sa première bougie. Ce dispositif, lancé par la Croix-Rouge, permet aux Gersois de bénéficier d'une consultation dentaire gratuite de 40 minutes. Le camion fait étape dans neuf communes du département, deux jours par semaine : les lundis et mardis, hors vacances scolaires. Coordinateur du projet, le Gersois Sébastien Delmotte entend lutter contre la désertification médicale grâce à cet utilitaire : "On répond vraiment à ce besoin de soins. Les gens qui viennent n'ont pas vu de dentiste depuis 10 ou 15 ans. On arrive à ramener les gens vers le soin", se félicite-t-il. Ce matin-là, à Estang, un accent chaleureux descend du camion : "Mon mari et moi venons de Belgique. Pour trouver un rendez-vous dans un cabinet privé, c'est compliqué ici. Ils ne pré-

“ J'ai trouvé ça parfait ! Ils étaient très gentils et très compétents. ”

naient pas de nouveaux clients... ou alors il fallait attendre six mois pour une consultation. On a donc préféré venir tester ce bus", raconte Myriam. Si le couple belge a réservé ses consultations deux mois à l'avance, voilà une autre patiente qui arrive pour une demande plus urgente : "Je viens car j'ai une dent de devant cassée et mon dentiste ne pouvait pas me prendre avant juillet", indique Jeanine, qui a pris son rendez-vous il y a huit jours. Tout sourire à la sortie du cabinet ambulancier, elle semble avoir apprécié : "J'ai trouvé ça parfait ! Ils étaient très gentils et très compétents", se réjouit-elle. Un avis que partageait déjà son homologue belge quelques ins-



L'équipe de la Croix-Rouge fait étape dans neuf communes du Gers. / PHOTO SÉBASTIEN DELMOTTE - CROIX-ROUGE

tants auparavant : "On est accueilli sur le ton de l'humour donc si on a une petite appréhension, elle peut être estompée par cette convivialité", indique Myriam, pas déstabilisée par les soins au sein d'un utilitaire.

La jeunesse au pouvoir... mais encadrée

Cette convivialité est insufflée par la jeunesse. Ce sont deux étudiants en sixième année d'odontologie de Toulouse qui officient dans ce camion : "Chaque semaine, ce sont deux nouveaux stagiaires qui prodiguent les soins dentaires. Ils savent déjà travailler car ils sont à la fin de leur cursus scolaire et ils ont déjà effectué des remplacements dans des cabinets ou à

l'hôpital", rassure Sébastien Delmotte. Aujourd'hui, ce sont Loïc et Terence qui sont aux commandes. Pour eux, cette nouvelle expérience n'est que bénéfique : "On retrouve l'essence du métier et le côté humain. On est sur une patientèle qui a vraiment besoin de nous. On prend vraiment le temps avec eux, on sort du cadre du cabinet classique qui est beaucoup plus rapide et avec beaucoup plus de pression", explique Loïc. Pour rassurer les clients, un ancien dentiste assiste aux consultations : "Mon but c'est de s'intervenir qu'au dernier moment, si ça ne va pas. Autrement, il faut les laisser pratiquer. Ils ont sûrement davantage de connais-

“ L'objectif est d'ouvrir un troisième jour dans la semaine pour aller soigner encore plus de Gersois. ”

sances techniques que moi mais je leur apporte l'expérience de mes 40 ans de pratique", commente Michel Viboud, désormais retraité. Le bus dentaire a déjà croisé la route de 555 patients en moins d'un an, soit une moyenne de 12 à 17 clients par jour de consultation. Après une année de test grandeur nature, Sébastien se verrait bien étendre ce dispositif : "L'objectif est d'ouvrir un troisième jour dans la semaine pour aller soigner encore plus de Gersois sur le territoire", sourit le coordinateur du projet. En attendant un élargissement des disponibilités, le planning du bus est disponible jusqu'à la fin juin. Mais attention, les places partent vite.



555

Depuis son lancement, il y a bientôt un an, le bus a traité 555 personnes, soit 12 à 17 patients par jour de consultation. Un projet d'extension est à l'étude pour voir rouler le bus un troisième jour dans la semaine.



À MONTPELLIER

La Croix-Rouge répare plus que des objets

Par Laure CHARETTE
Midi-Libre

J'ai le cœur brisé. Je ne suis pas sûr que vous pourrez le réparer. lance, sous forme de boutade, un homme édenté venu boire un café chaud en cette matinée d'avril bien fraîche, à l'unité locale de la Croix-Rouge de Montpellier. La machine à coudre Singer, les outils de bricolage, colles et rustines soigneusement disposés sur une table, extraits du "chariot-étalabli" multicolore où ils sont entreposés, ne soignent peut-être guère les maux de l'âme de cette personne à la rue, mais pourraient bien l'aider à réparer ses affaires personnelles. Et parfois, tout est lié.

Ce lien, la Croix-Rouge veut le recréer avec son Repair Lab, un atelier mobile solidaire qui doit permettre aux personnes en situation d'errance de réparer leurs affaires personnelles. "De nombreuses personnes en exil sont confrontées à une détérioration de leurs biens personnels en raison des conditions difficiles dans lesquelles elles survivent. Souvent, elles ont peu de choses qui leur appartiennent, et elles y tiennent. Certains viennent faire

réparer leur téléphone portable, leur vélo, le doudou de leur enfant ou des chaussures abîmées", explique Louise Brossat, 30 ans, à l'origine du "Repair Lab", expérimenté depuis un an à Montpellier, Lyon et Calais. Une aiguille et du fil à la main, elle s'évertue à enseigner à Kevin, un sans-abri, comment recoudre son pull troué en plusieurs endroits. "Si j'avais des sous, j'en achèterais un autre, mais...", sourit-il. Et puis je l'aime bien, ce pull, il me tient chaud. Une dame visiblement épuisée attend patiemment son tour. Elle est venue prendre le petit-déjeuner à la Croix-Rouge et serre dans ses bras un sac à dos. "La couture est en train de se défaire, là, près de la fermeture éclair. Ce sac, c'est tout ce qu'il me reste de mon fils. Il est mort, il avait 21 ans. Il s'est suicidé. Alors j'y tiens."

Une philosophie : "le faire-ensemble"

"Avec le Repair Lab, poursuit Louise Brossat, nous intervenons sur des campements, des squats, des bidonvilles. Pour les sites de plein air les plus importants, un camion de 20 m³ a même été entièrement équipé sur mesure.

Mais l'idée, c'est le "faire-ensemble", pour que les gens apprennent à réparer eux-mêmes leurs effets personnels. Car trop souvent, ils se retrouvent dépendants des acteurs humanitaires ce qui peut contribuer à un sentiment de déshumanisation. Un jeune homme d'origine africaine s'avance. Souriant. Pantalon rouge, béret rouge : on l'appelle Coquelicot. "Mon vélo est cassé, le problème vient du frein je crois. J'en ai besoin tous les jours pour me déplacer. Vous pouvez le réparer?", demande-t-il. "Je peux t'amener la semaine prochaine un nouveau câble de frein. On le changera ensemble, comme ça, s'il s'abîme à nouveau, tu sauras le réparer tout seul", insiste Louise.

À ses côtés, Kevin, l'homme au pull troué, se plante l'aiguille dans le doigt. Normal, c'est une première ! Assis non loin sur une chaise en plastique, Christophe s'affaire depuis dix minutes à retirer la couture abîmée de sa sacoche. "C'est important ce qu'elle dit lui. On doit apprendre à se débrouiller nous-même, on ne peut pas toujours compter sur les autres", explique ce Martiniquais en grande précarité. Il habite dans une maison sans électri-



Vêtements, téléphones portables, vélos, doudous, chaussures : les affaires des personnes en situation d'errance s'abîment très vite. Elles ont besoin d'être réparées, recousues ou bricolées. / PHOTO CHRISTOPHE HARGOUES

été et a perdu son travail de magasinier. "Les journées sont longues, vous savez", soupire-t-il. Justement, le Repair Lab permet aussi à ceux qui veulent apprendre à bricoler ou à ceux qui savent déjà - de nombreux migrants originaires du Soudan, du Bangladesh ou du Pakistan sont de parfaits couturiers - de s'occuper, de travailler de leurs mains et de se sentir utiles.

1 000 participants, 60 bénévoles

L'an dernier, plus de 1 000 personnes ont participé aux activités du Repair Lab et plus de 60 bénévoles ont organisé et animé près de 80 déploiements dans l'Hérault, le Rhône et les Hauts-de-France. Il arrive que des personnes de nationalités différentes s'entraident pour une réparation et que certains participants demandent à rejoindre l'équipe d'intervention pour partager leur savoir-faire. Et au détour d'un coup de marteau, les discussions, les récits de vie, les confidences et les demandes d'aide émergent parfois. Le Repair Lab, le camion qui aide à reconstruire les objets... Et les cœurs.

333264

Si c'était à refaire, ce serait plus vert.

Garantie Verte AXA⁽¹⁾

**AXA finance jusqu'à 50 000 €⁽²⁾ supplémentaires
si la rénovation de votre bien suite à un sinistre
respecte des normes plus écologiques et plus durables.**



(1) Pour plus d'informations sur la « Garantie Verte », rendez-vous sur <https://axalive.fr> - Communiqué de presse du 19 février 2024.

(2) Suite à un sinistre garanti (événements climatiques, catastrophes naturelles et incendie), AXA France finance jusqu'à 50% du surcoût lié aux équipements verts, limité à 10% du montant total du sinistre avec un plafond de 50000 €. Sous réserve d'acceptation de l'expert sur l'éligibilité des travaux envisagés et à condition que l'assuré participe à hauteur du même montant qu'AXA France dans les travaux.

AXA France IARD • AXA Assurances IARD Mutuelles • Entreprises régies par le code des assurances. © Christopher Anderson.